



2, RUE DE LA JUSTICE | 93213 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

contact@fftri.com | T. 01 49 46 13 50 | F. 01 49 46 13 60

www.fftri.com  /F.F.TRI  @FFTRI

Dr Claude MARBLE

tel : 06 82 35 00 99

mail : cmarble@fftri.com

Médecin Fédéral National de la
Fédération Française de Triathlon

le 29/01/2018

Modalités médicales des athlètes licenciés à la F.F.TRI pour participer aux épreuves inscrites au calendrier de l'International Triathlon Union (I.T.U.) pour la saison 2018

Afin d'accéder à une épreuve organisée sous le label de la fédération internationale, l'**ITU a édité une nouvelle réglementation** pour cette saison 2018 **qui oblige tous les sportifs** à avoir effectué un bilan médical préalable à l'inscription finale sur la liste de départ.

Cette réglementation concerne l'ensemble des épreuves, dans toutes les disciplines, au calendrier de l'ITU, dans les catégories Youth, Junior, U23, Elite et Paratriathlon Elite. Ne sont pas concernées par cela les épreuves dites « Age Group ».

La liste des examens à faire est :

1. Un questionnaire sur les antécédents médicaux personnels et familiaux - pièce jointe,
2. Un examen clinique en particulier cardiovasculaire,
3. Un électrocardiogramme de repos.

La première pièce est à remplir, à signer par l'athlète ou par les deux parents si l'athlète est toujours mineur, et à apporter par l'athlète lors de la consultation médicale.

Les deux autres parties sont à effectuer chez un médecin du sport ou un cardiologue de votre choix.

Au terme de cette consultation le médecin doit valider et signer le certificat ci-dessous.

Ce certificat et ces trois pièces sont à adresser au médecin chargé des dossiers ITU au plus tard 2 mois avant le début de la compétition.

Si vous bénéficiez de la surveillance médicale réglementaire en tant que sportif de haut niveau, sportif des collectifs nationaux ou sportif Espoirs, et si cette surveillance est effectuée, vous n'avez pas de dossier médical à présenter. Il en est de même si vous êtes licencié-e dans un club de D1 et êtes à jour du suivi médical exigé.

Dr Claude MARBLE
Médecin fédéral national FFTRI

Suivi médical obligatoire avant participation à une épreuve inscrite au calendrier de l'I.T.U. pour la saison sportive 2018
--

Vous devez adresser :

- 1 le questionnaire appelé « [Questionnaire Médical ITU](#) »
- 2 cette feuille complétée et signée par votre médecin
- 3 la copie de l'ECG

2 mois au plus tard avant le début de la compétition

par mail au Dr Claude MARBLE - cmarble@fftri.com

<i>Examen à faire</i>	Absence de contre-indication à la pratique du triathlon (aquathlon et duathlon inclus)
Antécédents personnels et familiaux	Oui ☐ Non ☐
Examen médical	Oui ☐ Non ☐
Electrocardiogramme de repos	Oui ☐ Non ☐

Date

Signature + Tampon du médecin